

## L'activité économique ; le champ de la comptabilité nationale

### **Les richesses créées par l'homme**

La comptabilité nationale s'intéresse avant tout à la création de richesses par l'homme, à leur répartition et à leur utilisation. Les richesses sont créées lors de la production sous forme de biens et services. Ceux-ci peuvent généralement s'échanger sur un marché, si bien qu'ils possèdent une valeur monétaire. C'est cette valeur monétaire qui permet aux comptes nationaux **d'agréger des produits de nature différente** et donc de présenter une image synthétique de l'activité économique.

Le niveau ultime de l'agrégation des richesses produites à l'occasion des opérations de production est le produit intérieur brut (**PIB**), il fait référence à une période, généralement l'année ou le trimestre. À la fin de la période les comptes nationaux peuvent établir un bilan de la richesse disponible, ce sont **les comptes de patrimoine**.

La comptabilité nationale établit une distinction claire entre les activités qu'elle considère productives, c'est-à-dire créatrices de richesse, et les activités qui se limitent à une simple redistribution de richesses. Elle ne tient pas compte d'une multitude d'activités qu'elle considère, malgré leur utilité sociale incontestable, comme ne relevant pas du champ de l'économie.

### **Les activités productives**

La délimitation des activités productives a toujours été un sujet difficile qui a suscité de manière récurrente des controverses parmi les économistes. Par exemple, l'agriculture était considérée par de nombreux économistes comme la seule activité productive. À l'inverse, les services sont restés longtemps considérés comme improductifs. Il y a encore seulement quelques décennies, l'emploi de personnel domestique par des particuliers était considéré par les économistes comme l'exemple type de travail improductif. Aujourd'hui, cette activité est intégrée dans les comptes nationaux à la sphère productive et contribue au produit intérieur brut.

Concrètement, si, aujourd'hui, les activités d'aide à la personne n'étaient pas considérées comme productives par la comptabilité nationale et ne contribuaient pas au produit intérieur brut, il serait beaucoup plus difficile pour un gouvernement de les proposer comme solution au chômage.

### **La définition de la production**

Pour les besoins de la comptabilité nationale nous pouvons considérer que les activités productives sont celles qui satisfont à trois critères :

- elles reposent sur le travail de l'homme ;
- elles représentent une utilité pour la collectivité considérée dans son ensemble ;
- elles peuvent être évaluées sur une base monétaire.

Le Système de comptabilité nationale des Nations Unies (SCN 2008) définit le domaine de la production (c'est-à-dire celui des activités productives) de la manière suivante :

*La production est une activité exercée sous la responsabilité et le contrôle d'une unité institutionnelle et gérée par elle, qui met en œuvre des entrées (travail, capital, biens et services) dans le but de produire des sorties (biens et services).*

*Un processus purement naturel, sans intervention ni contrôle humain, ne constitue pas une production au sens économique. C'est ainsi que l'accroissement incontrôlé des stocks de poissons dans les eaux internationales ne constitue pas une production, au contraire de la pisciculture.*

#### **مفهوم الإنتاج حسب نظام CNA:**

يعني الإنتاج وفقا لنظام المحاسبة الوطنية الجزائرية كل عملية تؤدي إلى خلق سلعة جديد أو تقديم خدمة أو تحقيق هامش تجاري. إن مصطلح الإنتاج له مدلول أوسع في المحاسبة الوطنية حيث نجده يشمل كل المراحل التي يمر بها المنتج بدا من البحث في المادة الأولية حتى يصبح المنتج في متناول المستهلك الأخير. إذا حقل الإنتاج يضم كل السلع والخدمات السوقية أي كل السلع والخدمات التي تبادل (أو القابلة للتبادل في السوق).

La définition officielle évite de définir la production par référence au marché parce que toute la richesse n'est pas produite dans le cadre du marché. C'est notamment vrai dans les pays en développement.

Cette démarche, qui apparaîtra fort louable à beaucoup, pose cependant des problèmes aux comptes nationaux. En effet, nous pouvons constater que la définition des Nations unies se distingue de celle que nous avons donnée par l'exclusion de la référence à la monnaie. Or, nous verrons très vite qu'il est très difficile, pour ne pas dire impossible, de faire de la comptabilité nationale sans utiliser la notion de prix, c'est-à-dire sans utiliser implicitement la notion de monnaie.

La comptabilité nationale est avant tout une comptabilité et, comme la comptabilité privée, elle repose sur des évaluations en termes monétaires, ce qui limite de fait son champ aux activités créatrices de richesses considérées par la société comme mesurables en termes monétaires.

#### **Une question de légitimité**

Ce ne sont pas les comptes nationaux qui peuvent décider quelles activités particulières doivent ou ne doivent pas être considérées comme appartenant au champ de l'économie, c'est la société elle-même qui en décide en acceptant ou non d'associer objectivement une valeur monétaire à ces activités. Ainsi, une même activité peut entrer ou sortir du champ de la comptabilité nationale selon les circonstances ou l'évolution de la société. Par exemple, la préparation de repas dans le cadre familial n'est généralement pas associée à une valeur monétaire alors qu'elle l'est au restaurant.

La question de **l'introduction ou non des services ménagers au sein de la comptabilité nationale** est l'objet de débats animés. En effet, de nombreuses personnes souhaitent que soit reconnue la valeur des travaux ménagers réalisés gratuitement par chaque membre du ménage. Il s'agit d'une question particulièrement importante pour évaluer les apports de chacun au ménage en ne se limitant pas aux seuls revenus monétaires. Pour le comptable national, la

question est difficile car il n'existe pas de prix objectivement mesurables pour ces services gratuits. Plusieurs solutions sont discutées,

- L'une consiste à valoriser l'heure de travail ménager en utilisant le prix d'un service équivalent disponible sur le marché. Par exemple, une heure de nettoyage peut être valorisée par le prix d'une heure de travail d'une femme de ménage.
- Une autre solution consiste à valoriser l'heure de nettoyage par le salaire de celui qui l'effectue. L'idée est ici de valoriser l'heure de travail par la valeur du sacrifice que fait celui qui l'effectue, c'est-à-dire par le salaire auquel il renonce en travaillant chez lui.
- On peut également valoriser le travail ménager sur une base standard, par exemple le salaire horaire minimum.

Tous ces prix donnent des résultats différents et ont donc des conséquences différentes sur le jugement que peut porter la société sur les services ménagers. Il est important de comprendre que ce ne sont pas aux comptables nationaux de choisir entre les différents modes de valorisation. Le travail des comptables nationaux n'est pas d'exprimer par des chiffres leur jugement mais d'éclairer certains aspects de la réalité sociale par des mesures objectives.

### **Risques ?**

Il est important d'être conscient des conséquences d'une valorisation conventionnelle d'une activité. Décider d'attribuer une valeur monétaire à une activité pour refléter son importance sociale, c'est accepter de **créer une relation d'équivalence** entre elle et tout ce qui peut être acheté, c'est implicitement considérer que l'on peut légitimement la remplacer par une activité de même valeur.

Ainsi, on peut considérer que l'éducation des enfants dans le cadre familial est fondamentale et qu'il faut la valoriser dans les comptes nationaux. On peut également penser que les soins apportés aux animaux domestiques doivent être reconnus et qu'il faut aussi les valoriser. Mais valoriser ces activités revient à dire que, par exemple, une heure passée à éduquer ses enfants est équivalente à deux heures passées à promener son chien et donc qu'il n'y a pas de problème à réduire le temps passé à éduquer ses enfants si, parallèlement, on augmente le temps passé à promener son chien. Valoriser les activités ménagères n'est donc certainement pas le meilleur moyen de faire reconnaître leur importance.

### **La référence au travail**

La référence au travail n'est pas explicite dans la définition officielle de la production et ce pour échapper aux débats idéologiques portant sur le travail. Néanmoins il est difficile d'imaginer une production sans travail, il est même un critère essentiel pour délimiter la frontière des activités productives.

Ainsi, tout ce que la nature produit sans intervention humaine, par exemple les poissons de la mer, n'entre pas dans le champ des activités productives. De même, dans le domaine financier, prêter n'est pas considéré comme une activité productive même si elle est utile aussi bien pour le prêteur que pour l'emprunteur.

Notons, pour conclure, que le point de vue de la comptabilité nationale est d'abord celui

de la macroéconomie, c'est-à-dire un point de vue global. Ainsi, pour être prise en compte en comptabilité nationale, la richesse doit correspondre à une utilité sociale pour la société prise dans son ensemble et non à une utilité pour quelques-uns qui serait annulée par une nuisance pour d'autres. Par exemple, le vol n'est pas considéré comme une activité productive car il se fait au détriment de la personne volée.

En revanche, les activités illégales comme le trafic de drogue ou la prostitution font partie du champ de la production lorsqu'elles sont réalisées sur une base volontaire. Dans ce cas, on considère qu'elles ne nuisent à personne, si bien qu'elles doivent être évaluées par les comptes nationaux malgré les difficultés pratiques évidentes liées à l'absence de sources fiables.

### **Les ressources naturelles**

La comptabilité nationale s'intéresse avant tout à la création de richesses par l'homme, elle ne tient compte des ressources naturelles que lorsqu'elles sont **la propriété d'agents économiques** et qu'elles ont un prix. Les ressources naturelles apparaissent alors par leur valeur de marché dans les comptes de patrimoine.

Mais la comptabilité nationale ne cherche jamais à mesurer **l'impact négatif des activités humaines** sur l'environnement et que son principal agrégat, le produit intérieur brut, ne tient pas compte de la dégradation des ressources naturelles.

La comptabilité nationale repose sur **la notion de prix**, c'est-à-dire sur des échanges librement acceptés. **Le prix est alors une mesure du sacrifice librement consenti par chaque partie pour obtenir ce qu'elle souhaite.** Sans échange libre, il n'y a ni prix, ni enregistrement en comptabilité nationale. Le problème est précisément que, dans le cas de la destruction de ressources naturelles, il n'y a pas réellement d'échange librement consenti.